



# MDPH en ligne

Remplissez et suivez vos demandes  
depuis chez vous 7j/7, 24h/24 !

Le Département des Yvelines  
et la Maison départementale des personnes handicapées  
simplifient vos démarches !

Rendez-vous sur  
[mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78](https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78)

